



## La gare évolue

**François Laroche**

Il y a un peu plus de 100 ans, en 1898, le CP ajoutait la gare de Shawbridge à son réseau du nord. Chaque année des milliers de voyageurs et des tonnes de marchandises sont montées ou descendues du Train (le P'tit Train du Nord). Suite à l'augmentation des déplacements en autobus et en autos, suite aussi au transfert du transport de marchandise vers le camionnage, la circulation des trains a diminué puis arrêté au nord de Saint-Jérôme. La gare a été abandonnée plusieurs années. Un regroupement de gens généreux a empêché la démolition et regroupé sous la bannière du «Comité de la Gare de Prévost» a assuré la restauration du bâtiment pour la redonner aux citoyens.

### Une statistique intéressante

Depuis lors, la gare est ouverte aux visiteurs, d'abord au gré des disponibilités des bénévoles et depuis plusieurs années, 365 jours par an, dès 8h30 le matin jusqu'à 4h30 en après-midi. Il y a du café et des muffins disponibles pour les intéressés. Pendant les mois frais ou froids, (septembre à juin), une bonne soupe chaude peut s'ajouter

pour se réchauffer le corps et l'estomac. Les bénévoles se dépensent au quotidien pour maintenir ces services.

Bien que ce soit devenu une habitude, voir une tradition, un à-côté mérite d'être mentionné. À droite de la porte, en sortant, le registre des visiteurs permet de laisser une trace de votre passage. Votre commentaire sur la visite, les services, les renseignements reçus ou une simple signature nous aident à estimer combien de gens sont passés et leur degré de satisfaction. Une compilation stricte des inscrits montre, mois pour mois, depuis octobre un achalandage doublé par rapport à l'an dernier. C'est une bonne nouvelle et nous espérons maintenir le rythme pour une autre année.

### Parmi les activités du mois.

Le tournage de séquences pour l'émission «Croque la Pomme» de TVA nous a donné une visibilité intéressante. Jean (Johny) Girard, nouveau responsable de l'accueil, ce matin-là a géré la situation imprévue et s'est assuré de répondre aux besoins du tournage comme à ceux de la clientèle régulière.

### La Gare collabore aussi chaque année à la Fête des Neiges

Le 6 mars, notre maire, Claude Charbonneau, venait nous préparer et nous servir ses crêpes. La barre était haute pour dépasser l'achalandage de l'an passé; la nouvelle marque, plus de 160 personnes qui se sont régalingées, tout un défi pour 2006.

À une échelle moindre, Fernand, notre responsable du jeudi matin, a récidivé dans la galette de sarrasin. Au moins 50 consommateurs ont dégusté sa production.

Comme à chaque année, le concours de dessert clôture la fête. Plusieurs participants, deux gagnantes; pour les adultes, Lisette Labelle, avec son gâteau aux pommes, recette (disponible sur demande à la gare) de la Louisiane, a fait l'unanimité chez les juges. Félicitations Lisette!



Lisette Labelle, avec son gâteau aux pommes et Constance Barri-Mattieu, a eu le meilleur avec ses petits gâteaux au chocolat pour le concours de dessert de la gare.

Pour les plus jeunes, Constance Barri-Mattieu, a eu le meilleur avec ses petits gâteaux au chocolat. Félicitations Constance!

Un GROS MERCI aux organisateurs et aux participants de toutes les activités de la Fête de Neiges. Ensemble, on perpétue le succès de l'événement.

### L'information locale et touristique à la gare

Les gens de la gare se sont toujours préoccupés de bien renseigner les visiteurs tant au niveau des activités culturelles que commerciales. On se fait une fierté de partager nos connaissances et notre expérience en rapport avec «qui ou quoi voir» ou «quoi faire et avec qui». Pour mieux remplir sa vocation information, la gare veut uniformiser et compléter ses données. Pour ce faire, une nouvelle employée s'est jointe à l'équipe. Marie-France Lambert, jeune diplômée en tourisme, a pris en charge

l'information à la Gare. Avec nous depuis janvier, elle s'occupe des présentoirs et autres modules de renseignements. Après avoir appris l'ordinateur, elle monte maintenant ses pages de données avec photo. Pendant les mois à venir, elle procédera au recensement de toutes les activités et de tous les attraits de Prévost et des environs. Les résultats de cette compilation engendreront un imprimé et une page web. Vous pouvez communiquer avec elle pour l'aider ou pour accélérer sa cueillette de données.

Un peu comme pour la saucisse Hygrade, plus tôt elle connaîtra vos coordonnées exactes, meilleure sera l'information retransmise. Vous pouvez la joindre au (450) 224-2105. La tâche est importante: Marie-France est efficace.

Sur ce, je vous laisse pour un voyage en Écosse, retour en avril. Tel que discuté au dernier conseil d'administration, Johny assurera l'intérim.

**Inscription au Symposium de peinture**  
Lise Voyer, responsable  
Il reste quelques places pour l'inscription de la 8<sup>e</sup> Édition du Symposium de peinture à la gare de Prévost qui aura lieu du 1<sup>er</sup> août au 7 août 2005.  
Vous pouvez vous procurer les formulaires à la gare de Prévost, sur le site internet [www.inter-actif.qc.ca/symposium](http://www.inter-actif.qc.ca/symposium) ou en téléphonant au 450-224-8056.  
Plus de 100 peintres seront présents lors de cet événement, bienvenue à tous.

**Agenda de la gare février et mars**  
**Peintre exposant**  
- en mars, Maurice Morel  
Scène locale et portrait  
- en avril, Annette  
Baghjajian. Huile, encre, acrylique et pastel.  
**Soirée poésie, 2 avril à 20h**  
• Pour information, Jean-Pierre Durand, tél.: 514-886-7926 ou 450-224-8056. Courriel: [jean-pierredurand@videotron.ca](mailto:jean-pierredurand@videotron.ca)  
• **Tous les jours:**  
- La gare est ouverte et on répond à vos questions  
- Soupe, muffins et café sur place  
- Ambiance décontractée  
- Locaux disponibles pour réservation  
**Site internet:**  
[www.inter-actif.qc.ca/garedeprevost](http://www.inter-actif.qc.ca/garedeprevost)  
Courriel: [gare@colba.net](mailto:gare@colba.net)  
Information: 224-2105

**La CLÉ de L'ENTREPOSAGE**  
Entrepôts à louer  
**ESPACES EXTÉRIEURS**  
SYSTÈME D'ALARME INDIVIDUEL RELIÉ À UNE CENTRALE 24 H SUR 24H  
**(450) 224-8662**  
**Manuloc**  
LOCATION D'OUTILS ET D'ENTRÉPÔTS  
Le rendez-vous des bricoleurs  
Service de livraison disponible sur demande  
**2788, boul. Labelle, Prévost**

**ME SABINE PHANEUF**  
861, RUE DE L'ÉCOLE  
PRÉVOST  
T : 450.224.3113  
**Sabine PHANEUF avocate**

## Chronique DE VOTRE avocate

### Comment procède-t-on pour établir le montant de la pension alimentaire pour enfants?

Depuis le 1er mai 1997, la fixation des pensions alimentaires est établie suivant un barème fixé par le gouvernement. Le calcul se fait au moyen du formulaire de fixation des pensions alimentaires pour enfants et en fonction des éléments suivants:

- Le revenu des deux parents;
- Le nombre d'enfants;
- Le temps de garde
- Les frais relatifs aux besoins des enfants, comme par exemple, les frais de garde et les frais de santé;

Le temps de garde fait référence à deux formules de garde, soit la garde exclusive et la garde partagée.

Il y a garde exclusive si un parent assume plus de 60 % (219 jours) du temps de garde. Il y a garde partagée si chacun des parents assume au moins 40 % (146 jours) du temps de garde. De même, il existe des gardes exclusives avec droit d'accès prolongé, si le parent qui n'a pas la garde assume plus de 20 % (73 jours) du temps de garde et moins de 40 %.

Les ex-conjoints doivent utiliser les règles de fixation comme guide leur permettant de convenir d'un montant de pension alimentaire. La contribution alimentaire peut être majorée pour tenir compte des frais reliés à certains besoins des enfants.

En cas d'écart entre l'entente des parents et le calcul effectué selon les règles le tribunal à qui sera soumis l'entente devra s'assurer que le montant convenu est suffisant.

L'avocat ou le médiateur avocat utilise actuellement ses connaissances des règles de fixation et de la jurisprudence afin de déterminer le montant de la pension alimentaire. Pour ce faire, il utilise également un logiciel spécialisé qui permet d'établir différents scénarios suivant les revenus des parties, leur situation de garde et l'inclusion de certains frais.

Les parents qui souhaitent consulter un médiateur pour établir la pension alimentaire pour enfant ont droit à la médiation gratuite pour 6 séances et ceux qui souhaitent réviser une pension alimentaire déjà fixée y ont droit pour 3 séances.

Me Sabine Phaneuf

SABINE PHANEUF AVOCATE  
450.224.3113

